COLLEGE EDMOND ALBIUS

académie La Réunion

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 25 février 2020 'Séance n° 3'

Le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de Madame la Principale, Madame BOLA, le jeudi 28 novembre.
Le quorum étant atteint, 16 membres votant présents, Madame la Présidente déclare la séance ouverte à 17h20.

Désignation du secrétaire de séance : **Didier LEGROS**

I - Organisation administrative et pédagogique

1°) Approbation de l'ordre du jour
2°) Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 28/11/2019
3°) Dotation Globale Horaire 2020-2021 (DGH)
4°) Conventions
5°) Banalisation des cours le 26 juin 2020 (préparation des salles en vue du passage du Brevet les 29 et 30 juin
6°) Fixation de la journée de solidarité le 26 juin 2020
7°) Projet d'ouverture de l'option Espagnol en 6ème
8°) Information Accueil provisoire Formation « GRETA »

II – Organisation fonctionnement et Organisation financière

1°) Attribution de logement « Convention d'Occupation Précaire » – COP

III – Questions diverses

Question 1 : *Concernant la cantine, pourquoi le tri des couverts et des déchets ne concerne-t-il que les professeurs? Cela serait peut-être utile si cela concernait aussi les élèves: pour les responsabiliser sur le tri des déchets, la gestion de leurs couverts et cela permettrait de plus soulager les agents.*
Question 2 : *Pourrions-nous refaire un point sur la future occupation des salles du collège ? (disponibilité de la salle informatique, etc...)*
Question 3 : *Pourriez-vous réexpliquer le mode d'attribution des logements, notamment les logements "Convention d'Occupation Précaire" : Que signifie ce terme ? Quelles démarches faut-il faire pour en bénéficier ? Serait-il possible que les personnels du collège soient régulièrement informés des disponibilités (par exemple, à chaque pré-rentrée) ?*

I - Organisation administrative et pédagogique

1°) L'ordre du jour

Mme la Présidente demande des modifications à l'ordre du jour :

- le rajout de 4 conventions au 4. Convention Energie Jeunes, Convention GIP, GRETA et convention Agence comptable

- le rajout des contrats annuels de maintenance
- le rajout du point sur l'évaluation de l'EPLE, du voyage avec l'association Académie Egalité des Chances (AEC)
- la suppression du 7. Projet d'ouverture de l'option Espagnol en 6ème et du 8. Information Accueil provisoire Formation GRETA

Mme la Présidente demande le vote pour l'ordre du jour modifié

Vote 16 >	**contre : 0**	**abstention : 0**	**pour : 16**

L'ordre du jour modifié est voté à l'unanimité des membres présents.

2°) Approbation du PV du 28 novembre 2019

Mme la présidente demande si des modifications sont proposées pour être apportées au PV du conseil d'administration du 28/11/19.

Vote 16 >	**contre : 0**	**abstention : 0**	**pour : 16**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2019 est voté à l'unanimité des membres présents.

Madame la Présidente lit aux membres du Conseil d'Administration la motion relative au projet de décentralisation des infirmiers vers la collectivité.

Arrivée d'un membre de droit à 17h45

3°) Dotation Globale Horaire (DGH)

Effectifs prévisionnels : 700 élèves (713)

- 6ème générale 162 élèves (167)
- 5ème générale 176 élèves (170)
- 4ème générale 182 élèves (163)
- 3ème générale 156 élèves (157)
- 3ème PREPA METIERS 24 élèves (23)

Dotation Globale Hebdomadaire (DGH) :

- 832 Heures Postes (HP) – 54 Heures Supplémentaires Annuelles (HSA)
- Ci-joint la DGH proposée :
  - Complément de service reçu de 9h en Allemand du collège Albany – La Possession
  - Complément de service reçu de 6h demandé en SVT
  - Complément de service donné de 9h en Arts Plastiques au collège Titan – Le Port
  - Complément de service donné de 9h en mathématiques

Vote 17 >	**contre : 0**	**abstention : 0**	**pour : 17**

La répartition de la DGH a été votée à l'unanimité.

4°a) Conventions

Convention ENERGIE JEUNES

C'est une association reconnue d'utilité publique, titulaire d'un agrément validé par le Ministère de l'Education Nationale et elle a pour mission principale la prévention du décrochage scolaire dans les collèges de l'Education Prioritaire. Elle forme les élèves à la persévérance scolaire, tout au long de leur scolarité au collège de la 6ème à la 3ème grâce à des programmes pédagogiques progressifs : prendre de bonnes habitudes, progresser chaque jour, développer sa volonté, donner du sens à ses études. Le collège a fait le choix de débuter cette action pour le niveau 6ème. Chaque intervention dure 55 minutes et il est prévu 3 séances par classe.
Un représentant des personnels d'enseignement précise que ces séances ont un bon impact sur les élèves.

Vote 17 >	**contre : 0**	**abstention : 0**	**pour : 17**

L'autorisation de signature de la « convention Energie Jeunes » est donnée au chef d'établissement à l'unanimité des membres présents.

Convention GIP

Dans le cadre de l'appel à référencement Pôle Emploi, le GIP FCIP a obtenu comme marché « titre professionnel « Formateur d'adultes professionnel » sur le champ de la formation des acteurs. Pour cela, le collège a été sollicité pour accueillir le groupe et leur mettre à disposition une salle (pouvant accueillir 18 personnes), dotée d'une connexion internet pour la période du 17/2/2020 au 25/9/2020. C'est une formation en alternance, flexible, mixte, les stagiaires seront deux jours en formation au collège dans la semaine. Un membre des représentants du personnel d'enseignement demande si le planning de présence sera fixé en amont ou pas. Mme la Présidente dit que le planning est déjà fixé et connu.

Il faut préciser que l'accueil des stagiaires pendant les vacances scolaires implique qu'un personnel devra être présent. Un représentant des personnels d'enseignement demande ce que le collège compte faire avec le gain de cette action. M. le Gestionnaire répond qu'aujourd'hui il n'est pas encore possible de savoir précisément quelle imputation on va donner, mais que cette somme sera utilisée soit pour l'amélioration du collège ou pour les élèves directement.

Vote 17 >	**contre : 0**	**abstention : 0**	**pour : 17**

L'autorisation de signature de la « convention FCIP GIP » est donnée au chef d'établissement à l'unanimité des membres présents.

Convention GRETA (GRoupement d'ETAblissements)

Le GRETA a demandé si le collège avait la possibilité d'accueillir un groupe de 16 stagiaires inscrits au Pôle Emploi, en formation pour un titre professionnel : Assistant de Vie aux Familles. Pour des raisons de difficulté d'accueil du LP Lepervanche en raison d'un bâtiment hors norme de sécurité, nous avons accepté cet accueil. Compte tenu de la proximité avec le lycée, le groupe pourra se rendre facilement sur les plateaux techniques qui eux restent accessibles.
Les stagiaires sont présents de 8h00 à 16h00 au collège. La formation se termine fin septembre 2020. Le collège se verra reverser 3 % du chiffre d'affaires de l'action, soit 1 400 €. Les frais de photocopie seront payés sur facture séparée.

Vote 17 >	**contre : 0**	**abstention : 0**	**pour : 17**

L'autorisation de signature de la « convention GRETA » est donnée au chef d'établissement à l'unanimité des membres présents.

Convention Agence Comptable

Cette convention a pour objet de définir les modalités d'organisation et de fonctionnement du groupe comptable « Agence Comptable du lycée Jean Hinglo » et les différents établissements rattachés dont le collège Albius. Chaque établissement participe aux charges de fonctionnement du groupement comptable.

Vote 17 >	**contre : 0**	**abstention : 0**	**pour : 17**

L'autorisation de signature de la « convention agence comptable » est donnée au chef d'établissement à l'unanimité des membres présents.

Convention Ecole Ouverte

L'Ecole Ouverte a pour objectif d'ouvrir les collèges et les lycées pendant les vacances scolaires pour offrir un lieu d'accueil de qualité par la nature et la diversité des activités proposées.

Vote 17 >	**contre : 0**	**abstention : 0**	**pour : 17**

L'autorisation de signature de la « convention Ecole Ouverte » est donnée au chef d'établissement à l'unanimité des membres présents.

Convention Association Ker Beton et TEAT Réunion

Cette action est organisée en direction de 2 classes de 3ème. Un artiste interviendra au collège sous la forme d'ateliers de Théâtre dont le but est d'organiser la rencontre entre les enfants et adolescents et les œuvres et institutions culturelles et de généraliser la sensibilisation et la pratique artistique et culturelle pour tous les enfants et adolescents et construire un lien avec la vie artistique ou culturelle de leur territoire.

Vote 17 >	**contre : 0**	**abstention : 0**	**pour : 17**

L'autorisation de signature de la « convention Ker Beton et TEAT Réunion » est donnée au chef d'établissement à l'unanimité des membres présents.

Convention Maintenance du Matériel Informatique de Gestion

La cellule SMIB, Service Micro-Informatique et Bureautique s'engage à assurer la maintenance du matériel informatique de gestion des partenaires ayant passé une convention avec le Collège de Montgaillard.

Vote 17 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 17

L'autorisation de signature de la « convention maintenance du matériel informatique de gestion » est donnée au chef d'établissement à l'unanimité des membres présents.

4°b) Contrats de maintenance

- Contrat de contrôle et maintenance froid
- Contrat de maintenance pour l'entretien des portes automatiques
- Contrat de maintenance des systèmes d'alarme incendie
- Contrat de vérification périodique des infrastructures sportives
- Contrat de vérification périodique des équipements de protection individuelle (EPI)
- Contrats d'entretien des fontaines à eau, salle des professeurs, gymnase EPS, restaurant scolaire

5°) Banalisation des cours du vendredi 26 juin 2020

Dans le cadre du Brevet 2020 (lundi 29 et mardi 30 juin 2020), l'autorisation de banaliser les cours du 26 juin en vue de préparer les salles d'examen est soumise au vote.

Vote 17 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 17

La banalisation des cours du 26 juin a été votée à l'unanimité.

6°) Fixation de la journée de solidarité le vendredi 26 juin 2020

Le choix de la date du 26 juin pour la journée de solidarité est soumis au vote.

Vote 17 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 17

La fixation de la journée de solidarité au 26 juin a été votée à l'unanimité.

7°) Information Ecole Ouverte – Mai 2020

Les journées d'Ecole Ouverte seront organisées sur la période des congés de mai. Avons obtenu un budget de 5400 € pour une ouverture sur 9 demi-journées. Nous proposerons des animations diverses, des séquences de travail autour des épreuves du DNB ; le planning n'est pas encore finalisé.

8°) Procédure d'évaluation de l'EPLE en 2020

Le collège a proposé sa candidature à M. le Recteur pour participer à l'évaluation de l'EPLE en 2020. La candidature a été retenue, 6 établissements y participent, 10 sur l'académie ont été candidats. L'objectif étant d'aider les établissements à mieux se connaître et à mieux conduire les actions futures. Elle consiste à engager une approche par les résultats et aussi nourrir les analyses et réflexions à partir de diverses sources : constitution de groupes de travail, réunion des instances du collège, utilisation

des données fournies par les indicateurs. Cette évaluation associera les différents membres de la communauté éducative.

L'évaluation se fera en 4 temps :

- **L'auto-évaluation** qui doit être rendue le 10 avril 2020
- **L'évaluation externe**, l'équipe est composée de 2 IA-IPR (Inspecteur) un cadre des services administratifs, un personnel de direction. Ces personnes seront présentes au collège durant 2-3 jours, prendront connaissance de l'auto-évaluation, du projet d'établissement, du contrat d'objectif, procèderont à des entretiens avec les membres du CA, des personnels, élèves, parents, élus de la collectivité... Il pourra également y avoir des observations directes de séquences d'enseignement ou de prise en charge variée des élèves.
- **La restitution**, avec un échange contradictoire
- **Le rapport final,** remis à l'établissement.

Un représentant des personnels d'enseignement demande ce que le collège y gagne, Mme la Présidente lui répond que ce sera un outil pour avoir une vision plus globale de l'établissement, en ne se basant pas que sur des indicateurs chiffrés. C'est un outil très utile en cas de changement de direction et pour garantir une continuité des actions.

9°) Voyage association « Académie Egalité des Chances » (AEC)

Depuis 2 ans le collège travaille en partenariat avec cette association pour les élèves « décrocheurs » de 3ème. A travers le dispositif « Bourse de Stage », outil au service de l'ambition des jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville et l'égalité des chances, elle propose à nos élèves fragiles qui manquent de motivation et qui ont du mal à se projeter dans leur orientation de fin de 3ème de faire des stages. Cette association s'est inscrite dans un projet national *« Je filme le métier qui me plaît »* et les élèves qui sont suivis y participent. Ils ont choisi le métier de pompier et sont donc en train de réaliser ce film. En fonction de leur rang de classement au concours, ils pourront partir en voyage à Paris (visite de monuments, remise du prix au cinéma REX en présence du parrain Claude Lelouch) entre le 23 et 30 mai 2020. Six élèves du collège participent au projet.

L'autorisation d'absence pour ces 6 élèves est soumise au vote

Vote 17 >	**contre : 0**	**abstention : 0**	**pour : 17**

L'autorisation d'absence pour ces 6 élèves a été votée à l'unanimité.

Un membre représentant des élèves a quitté la salle du conseil d'administration.

II - <u>Organisation fonctionnement et Organisation financière</u>

1°) Attribution de logement « Convention d'Occupation Précaire »

L'autorisation étant donnée de répondre à la question diverse n° 3 avant de procéder au vote :

Question 3 : *Pourriez-vous réexpliquer le mode d'attribution des logements, notamment les logements "Convention d'Occupation Précaire" : Que signifie ce terme ? Quelles démarches faut-il faire pour en bénéficier ? Serait-il possible que les personnels du collège soient régulièrement informés des disponibilités (par exemple, à chaque pré-rentrée) ?*

M. le Gestionnaire explique les modalités d'attribution des logements en COP :

« Le cadre de référence de la gestion des logements de fonction est fixé par la collectivité de rattachement. Le Département assure la gestion domaniale de tous les logements de fonction des

collèges qui lui ont été transférés ou construits depuis le 1er janvier 1986, date du transfert des compétences en matière d'enseignement.
Techniquement lorsqu'un collège dispose de logements, ils sont en priorité affectés aux personnels État sur la base d'un indice pondéré défini par le décret n° 2008-263 du 14 mars 2008 intégré au Code de l'Éducation ».

Si des logements restent vacants après les NAS État (Nécessité Absolue de Service), ils sont ensuite proposés aux ATTEE sur des fonctions définies par le Département.

Si des logements restent vacants après attribution des logements par NAS aux agents de l'État et aux territoriaux, ils peuvent être accordés par COP (Convention d'Occupation Précaire) à tout personnel en lien avec l'Education Nationale, après avis du Conseil d'Administration et sur proposition du chef d'établissement. Dans tous les cas, les bénéficiaires doivent être en exercice.
Le renouvellement à un même occupant est exceptionnel. Il ne peut être obtenu que sur demande expresse au Chef d'établissement et après avis du Département, mais en aucun cas par tacite reconduction.
Occupation précaire signifie que l'attribution peut être révoquée à tout moment. Par exemple, un occupant qui est dans le logement doit libérer le local pour une attribution à un agent qui doit être logé pour NAS.

Le personnel peut-il être informé des disponibilités ? La réponse est non, le personnel doit en faire une demande au chef d'établissement. En cas de difficulté quasi-critique.

M. le Gestionnaire précise que ce n'est pas un cadeau et photos à l'appui, montre le délabrement de certains logements.

A 19h00, suspension de la séance à la demande des membres du CA.
Reprise à 19h03.

La demande d'attribution du logement en COP est soumise au vote.

Vote 16 >	**contre : 0**	**abstention : 0**	**pour : 16**

L'autorisation d'attribution du logement en COP est votée à l'unanimité des membres présents.

III – Questions diverses

Question 1 : *Concernant la cantine, pourquoi le tri des couverts et des déchets ne concerne-t-il que les professeurs? Cela serait peut-être utile si cela concernait aussi les élèves: pour les responsabiliser sur le tri des déchets, la gestion de leurs couverts et cela permettrait de plus soulager les agents.*

Réponse 1 :
Le gestionnaire remercie le corps enseignant de leur sollicitude notamment envers les ATTEE. Premièrement, la poubelle mise en service au réfectoire des commensaux a été acheté le 27 juillet 2017 pour un montant total de 5 431,78 €.
Elle était prévue à la base pour l'un des réfectoires élèves. Compte tenu de ses caractéristiques elle n'a jamais été mise en fonction.

Le gestionnaire a décidé de sortir cette poubelle de tri de sa réserve et de la mettre en fonction chez des adultes, sans signalétique et sans communication préalable, pour, justement, mesurer le travail à accomplir chez les collégiens et lycéens lors de l'installation du tri dans leurs réfectoires.
À ce jour, après quasiment un mois d'utilisation, il apparaît que sur 5 jours d'ouverture par semaine de la demi-pension, seuls deux jours sont « parfaits », c.à.d. que seuls restent sur les plateaux repas les ramequins et les assiettes.

Question 2 : *Pourrions-nous refaire un point sur la future occupation des salles du collège ? (disponibilité de la salle informatique, etc...)*

Réponse 2 : Cette question manque de précision, tout ce que l'on peut dire c'est qu'une 2ème salle informatique est disponible, c'est la salle B01. On peut comme les autres la réserver sur GRR (via Metice). Il y a peut-être derrière cette question une question concernant les salles occupées par les formations adultes ? Le conseil donné : s'il devait y avoir un problème de salle, notamment de salle informatique, il faut venir en faire part à la direction pour trouver des solutions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

Les membres du CA ont pu se rafraîchir autour du pot traditionnel.

Fait au Port, le 4 mars 2020

Le secrétaire de séance,
Didier LEGROS

La Présidente,
Véronique BOLA